

### » PRESSE NATIONALE

**Politique** 



#### 68E SOMMET ORDINAIRE DE LA CEDEAO, À ABUJA : ALASSANE OUATTARA FÉLICITÉ POUR LA BONNE ORGANISATION DE LA PRÉSIDENTIELLE

Le Vice-président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, représentant le Président Alassane Ouattara, a pris part, le dimanche 14 décembre 2025, à Abuja (Nigeria), aux travaux du 68e Sommet ordinaire de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la situation politique, sécuritaire et économique dans la sous-région. Dans son allocution d'ouverture, le Président de la République de Sierra Leone, S.E.M. Julius Maada Bio, par ailleurs, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, a souligné la nécessité de faire le bilan des 50 premières années de fonctionnement de l'organisation et de définir les priorités pour les 50 prochaines années. Le Président Julius Maada Bio a, par ailleurs, félicité le Président Alassane Ouattara et le peuple ivoirien pour la bonne organisation de l'élection présidentielle du 25 octobre dernier.



#### LÉGISLATIVES DU 27 DÉCEMBRE 2025 : LA CEI FORME LES CANDIDATS SUR LE MODE OPÉRATOIRE

La Commission électorale indépendante (CEI) a organisé, le samedi 13 décembre 2025, une formation sur le mode opératoire des élections législatives du samedi 27 décembre 2025, à l'intention des candidats et leurs représentants. Cette formation s'est déroulée en deux étapes : un premier groupe a été formé de 8h à 12h et un second, de 13h à 17h. La formation s'est tenue dans l'amphithéâtre de l'Institut des sciences et techniques de la communication (ISTC-Polytechnique), à Cocody. Le deuxième vice-président de la CEI, Alain Dogou, a indiqué aux candidats, qu'ils doivent avoir des représentants dans les bureaux de vote. Il a expliqué leur rôle, avec l'appui du docteur Souleymane Doumbia, conseiller technique du président de la CEI chargé des affaires juridiques. « L'article 85 du Code électoral dit qu'on doit remettre aux représentants des candidats un procès-verbal et un ensemble de documents », a-t-il indiqué.



#### DIPLOMATIE : PORQUET ROMAIN NOUVEAU CONSUL HONORAIRE DE LA POLOGNE

C'est un pas qui vient d'être franchi dans le renforcement des relations diplomatiques entre Abidjan et Varsovie. Le jeudi 11 décembre 2025 dernier, l'espace Events de Cocody-Angré a servi de cadre à la cérémonie officielle d'installation de M. Alain Romain Dao Porquet, nouveau consul honoraire de la Pologne en Côte d'Ivoire. Pour la circonstance, la chargée d'Affaires de l'ambassade de Pologne au Sénégal, Mme Julita Bas, s'est déplacée jusqu'à Abidjan. La cérémonie était également rehaussée par la présence d'un parterre de diplomates polonais, de personnalités gouvernementales ivoiriennes, dont Pr Mariatou Koné, ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, et Claude Danho Paulin, premier vice-gouverneur du District d'Abidjan.

**Economie** 

## SÉNAT : LE BUDGET 2026, FIXÉ À 17 350,2 MILLIARDS DE FCFA, ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ EN COMMISSION

Le projet de loi de finances 2026 de la Côte d'Ivoire, arrêté à 17 350,2 milliards de FCFA et accompagné de son annexe fiscale, a été adopté à l'unanimité, le vendredi 12 décembre 2025, par la Commission des affaires économiques et financières (CAEF) du Sénat, présidée par Cissé Mamadou. Et ce, à l'issue de quatre jours de discussions soutenues entre les sénateurs et les membres du gouvernement. Après l'adoption du budget, le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a réitéré sa reconnaissance aux membres de la CAEF, pour leur concours remarquable matérialisé par l'adoption du projet de loi portant Budget de l'État pour l'année 2026, initié par le gouvernement.

## GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE : LA SIGNATURE IVOIRIENNE GAGNE EN CRÉDIBILITÉ

La Côte d'Ivoire continue de consolider sa position parmi les économies les plus solides d'Afrique subsaharienne. L'agence de notation financière Fitch Ratings a relevé la note de crédit souveraine de long terme en devises du pays, désormais assortie d'une perspective stable. Une décision saluée par le gouvernement, qui y voit la reconnaissance des réformes engagées et de la rigueur dans la gestion des finances publiques. La République de Côte d'Ivoire a annoncé, hier dimanche 14 décembre 2025, le relèvement de sa note de crédit souveraine de long terme en devises par l'agence Fitch Ratings, avec une perspective stable. Cette décision constitue une étape majeure dans l'amélioration de la signature financière de l'État ivoirien sur les marchés internationaux. Fait notable, ce relèvement est intervenu directement, sans révision préalable de la perspective à « positive », une situation relativement rare dans l'univers des agences de notation.

## SÉMINAIRE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPTABILITÉ DES MATIÈRES : CE QUE LES GESTIONNAIRES DU PATRIMOINE D'ÉTAT ONT ARRÊTÉ

Les lampions se sont éteints, vendredi 12 décembre 2025, dans la cité balnéaire de Grand-Bassam, sur le séminaire d'évaluation du Document d'actions stratégiques de la mise en œuvre de la comptabilité des matières (DASCOM) 2022-2025 et de validation du projet du DASCOM 2026-2028. Le rapport de ce séminaire met en exergue les importantes décisions arrêtées par les gestionnaires du patrimoine d'État qui ont travaillé durant 4 jours sous la supervision de Gnamien Konan Théodore, sous-directeur du contrôle de la comptabilité des matières, représentant Traoré Seydou, directeur général du Budget et des Finances. Tout en faisant ressortir le manque de suivi quant au DASCOM 2022-2025, les participants ont convenu que des dispositions soient prises par la hiérarchie de sorte que le nouveau projet de DASCOM en cours de validation soit régulièrement évalué. À défaut, il souhaite qu'il le soit annuellement.

## ZONE INDUSTRIELLE DE YAMOUSSOUKRO : LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE PARCELLE DE 70 HECTARES LANCÉS MERCREDI PROCHAIN

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane Diarrassouba, présidera, le mercredi 17 décembre 2025, les travaux d'aménagement d'une parcelle de 70 hectares, dans la Zone industrielle de Yamoussoukro. Les travaux sur cette parcelle détenue par la Société de gestion et de développement des infrastructures industrielles (SOGEDI), visent à renforcer la compétitivité industrielle du pays. Selon le communiqué de presse dont Soir Info a reçu copie, le dimanche 14 décembre 2025, ce projet phare du gouvernement ivoirien a été financé par la Banque africaine de Développement (BAD). Il s'inscrit dans le cadre du programme Diversification, accélération industrielle, compétitivité et emplois (DAICE). Cette zone industrielle positionnera, à n'en point douter, Yamoussoukro comme un nouveau pôle industriel compétitif, conçu pour attirer des investissements à haute valeur ajoutée.

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, a présenté, le 12 décembre 2025, à Yamoussoukro, le budget-programme 2026 de son département ministériel. C'était devant la Commission des affaires économiques et financières du Sénat. Ce budget, fixé à 123 247 714 398 de FCFA, constituera pour l'année 2026, selon le ministre, le levier essentiel de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement en matière de construction, de logement et d'urbanisme. Au cours de sa présentation, le ministre a rappelé les missions fondamentales du MCLU, qui consistent à assainir le foncier urbain, à consolider et à promouvoir la politique nationale de construction, et à veiller à la pleine application des orientations arrêtées par l'État en matière d'habitat.

## 65E SESSION ORDINAIRE DE L'ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI) À BRAZZAVILLE : ÉLU PCA, SOULEYMANE DIARRASSOUBA PREND DES ENGAGEMENTS

Les administrateurs des 17 pays membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et plusieurs institutions partenaires, des bailleurs de fonds, des organisations et experts mondiaux de la propriété intellectuelle ont pris part à la 65e session ordinaire du Conseil d'administration (CA) de ladite organisation. Celle-ci s'est tenue, du jeudi 11 au vendredi 12 décembre 2025, à Brazzaville, en République du Congo. Il ressort du communiqué qui a sanctionné ces assises, que la Côte d'Ivoire a été élue pour présider le Conseil d'Administration en 2026 et que la 66e session ordinaire se tiendra à Abidjan, en décembre 2026. Représentant la Côte d'Ivoire, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane Diarrassouba, a reçu les charges de Président du Conseil d'Administration (PCA) de l'OAPI. « Je m'engage à relever les défis liés notamment à l'innovation, la digitalisation et la promotion de nouveaux mécanismes de financement, en vue de la valorisation du savoir-faire et des produits des terroirs des pays membres », a-t-il indiqué.

## GALÉBRÉ : LE PRÉSIDENT OUATTARA OFFRE UN CHÂTEAU D'EAU DE PLUS D'UN MILLIARD DE FCFA AUX POPULATIONS

La sous-préfecture de Galebré est désormais connectée au réseau de distribution d'eau potable grâce à un nouveau château. Don du Président de la République, Alassane Ouattara, cet ouvrage a été inauguré, le samedi 12 décembre 2025, à Galebré, en présence des ministres Anne Désirée Ouloto-Lamizana, Bouaké Fofana et Moussa Sanogo. Ce château d'eau d'un coût total de plus d'un milliard de FCFA a été réalisé dans le cadre du projet Eau pour tous. Pour le chef Ziké Samuel, porte-parole des populations, le Chef de l'État témoigne par cette action qu'il est soucieux du bien-être de ses concitoyens et du développement harmonieux de la Côte d'Ivoire. Myss Dogo Belmonde, ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, s'est félicitée de la réalisation de ce projet. Ce château d'eau vient renforcer le dispositif déjà en place. En plus des canalisations qui ont été réalisées.

## 33E JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES / LE MINISTRE ADAMA KAMARA : « LES PERSONNES HANDICAPÉES SONT AU CŒUR DU PROGRÈS SOCIAL »

« Promouvoir des sociétés inclusives pour les personnes handicapées afin de stimuler le progrès social », tel est le thème de la 33e Journée internationale des personnes handicapées JIPH 2025 tenue, le samedi 13 décembre 2025, à Abobo, en présence de Kandia Camara, présidente du Sénat et maire d'Abobo. Pour le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Me Adama Kamara, à travers cette thématique, le gouvernement réaffirme son engagement à placer les personnes en situation de handicap au cœur du progrès social.

## MISE EN ŒUVRE DE LA VISION SOCIALE DU PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA : 2507 PERSONNES HANDICAPÉES RECRUTÉES À LA FONCTION PUBLIQUE ENTRE 2015 ET 2025

1 000 fauteuils roulants orthopédiques, 20 fauteuils roulants électriques, 500 paires de bêquilles, 200 cannes blanches, 100 rambettes de papier braille, 5 tonnes de riz et plusieurs produits de crème solaires. C'est le don fait aux personnes en situation de handicap, samedi 13 décembre 2025, au rond-point d'Abobo, par le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Me Adama Kamara. Cela, après la commémoration de la 34e Journée internationale des personnes en situation de handicap, parrainée par le ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara. Le ministre a déclaré que le thème : « Solutions transformatrices pour un développement inclusif : le rôle de l'innovation dans la construction d'un monde accessible et équitable », traduit parfaitement la vision du Chef de l'État, Alassane Ouattara, qui œuvre à bâtir une Côte d'Ivoire solidaire. Entre 2015 et 2025, ce sont, par ailleurs, 2507 personnes handicapées recrutées à la Fonction publique.

## GRATUITÉ CIBLÉE DE LA CMU : LES PRESTATIONS ONT FORTEMENT AUGMENTÉ POUR CERTAINS ACTES

La tradition a été encore respectée par la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM). Le vendredi 12 décembre 2025, elle a outillé, à travers un atelier de formation, les journalistes spécialistes des questions relatives à la Couverture maladie universelle (CMU). Ce renforcement des capacités, qui s'est déroulé au 9e étage du siège de la CNAM, à Abidjan-Plateau, a permis de faire le constat selon lequel les prestations ont fortement augmenté dans le cadre de la gratuité ciblée initiée par le gouvernement ivoirien à l'intention des acteurs du secteur informel. A en croire Dr Christian Brou, Directeur de la filiation à la CNAM, qui s'est prononcé sur l'évolution de la CMU depuis son lancement, les mesures dérogatoires prises par le gouvernement de Côte d'Ivoire, de mai à août 2025 puis de septembre au 31 décembre 2025, à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, ont contribué à faire augmenter le nombre d'assurés traités par mois, ainsi que les montants des prestations.

## LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE : LE CNBP VEUT APPORTER SA CONTRIBUTION

C'est une main tendue aux jeunes en quête d'emploi. Le Conseil national des branches professionnelles (CNBP) a officiellement présenté sa plate-forme numérique, le jeudi 11 décembre 2025, au cours d'une cérémonie tenue au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan. L'institution entend connecter le secteur privé et les jeunes en quête d'emplois en Côte d'Ivoire. Pour Moustapha Sangaré, directeur de cabinet, représentant le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, cette plateforme numérique permettra non seulement de connecter les entreprises et les jeunes en quête d'emplois, mais également de renforcer la transparence du processus. « C'est un levier stratégique pour améliorer la compétitivité des entreprises », a-t-il indiqué.

## RESTAURATION DES RESSOURCES NATURELLES : LE MINISTRE LAURENT TCHAGBA RENFORCE LA MOBILITÉ DES GROUPEMENTS ET STRUCTURES DÉCONCENTRÉES

Le ministre des Eaux et forêts, Laurent Tchagba, était, le samedi 13 décembre 2025, à Bouaké. Il a procédé à la remise officielle de 60 tricycles et 10 véhicules, respectivement à 40 groupements de reboisement, aux directeurs régionaux des Eaux et forêts, et à l'unité de coordination du Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le Bassin du fleuve Niger (Pidacc/Bn). La cour de la préfecture de région de Gbéké a servi de cadre à cette activité. Le ministre des Eaux et forêts a fait savoir que cette action s'inscrit dans le cadre du projet (Pidacc/Bn), financé par des bailleurs dont la Banque africaine de Développement (BAD). Ledit projet a pour objectif, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et la promotion d'un développement durable en Côte d'Ivoire.

**Culture** 

## BURIDA / RÉPARTITION TRIMESTRIELLE DE DÉCEMBRE : PLUS DE 2,5 MILLIARDS DE FCFA RÉPARTIS AUX ARTISTES

Le Bureau ivoirien du droit d'auteur (BURIDA) a tenu, ce vendredi 12 décembre 2025, sa dernière conférence de presse de répartition de l'année. Cette rencontre trimestrielle a permis de présenter les résultats de la quatrième et ultime répartition des droits, prévue pour le 15 décembre 2025. Selon Dr Ehouman Koua Maxim, directeur de la Répartition, la répartition de décembre revêt un caractère particulier, car elle concerne plusieurs catégories de droits. Les périodes prises en compte couvrent essentiellement l'année 2024 pour les chaînes de télévision et les droits généraux, ainsi que certaines redevances de 2025 pour les Digital Rights Management (DRM) et les sonneries téléphoniques. Au total, 25 répartitions ont été effectuées, dont 10 au titre des droits d'auteur, 9 pour les droits voisins et 6 pour les droits d'attente. Le montant net global à répartir s'élève à 2 525 376 157 de FCFA, dont 1 604 445 140 de FCFA destinés aux droits d'auteur et 920 931 017 de FCFA aux droits voisins, au profit des auteurs, artistes-interprètes et producteurs. Cette opération concerne 9 648 bénéficiaires.

**Sport** 

## CAN 2025 : HIMRA VA CHANTER POUR LES ÉLÉPHANTS

La FIF a sollicité le rappeur ivoirien, Abdul Rahim Bakayoko, plus connu sous le nom de Himra, pour composer un hymne pour soutenir les Éléphants à l'occasion de la CAN 2025. L'annonce a été faite, le vendredi 12 décembre 2025, à l'issue d'une rencontre entre le président Idriss Diallo et l'artiste au siège l'instance ivoirienne du ballon rond à Abidjan-Treichville.

**VU SUR LE NET****Economie** 

## FERMETURE TEMPORAIRE DU SENS ÉCHANGEUR DU LYCÉE TECHNIQUE – CARREFOUR LA VIE PENDANT 3 MOIS, POUR LES TRAVAUX DU BRT

Une réorganisation de la circulation est entrée en vigueur à compter du 13 décembre 2025 sur l'axe échangeur du Lycée Technique – Carrefour La Vie dans le cadre de la poursuite des travaux de construction de la ligne du Bus Rapid Transit (BRT) a appris Abidjan.net. Selon les autorités en charge du projet, le sens échangeur du Lycée Technique – Carrefour La Vie est fermé à la circulation pour une durée estimée à trois (03) mois, afin de permettre le bon déroulement des travaux. À cet effet, les usagers en provenance d'Adjame et à destination de Cocody sont invités à emprunter la bretelle menant à la SODEMI comme itinéraire de déviation. En revanche, le sens École de gendarmerie – Adjame, via La Vie, demeure ouvert à la circulation, tout comme le sens SODEMI – Adjame.

## DURABILITÉ DE L'AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : L'ANADER ET ABIDJAN LEGACY PROGRAM FORMALISENT LEUR COLLABORATION POUR MIEUX ADRESSER LES PROBLÉMATIQUES

L'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) et Abidjan Legacy Program ont signé, le 12 décembre 2025 à Abidjan, un accord-cadre de partenariat, en vue de bâtir ensemble un avenir agricole plus solide, plus durable et plus inclusif. L'ANADER était représentée par son directeur général, Sidiki Cissé, et Abidjan Legacy Program par son coordonnateur, Abou Bamba. « La signature que nous posons aujourd'hui marque bien plus qu'un engagement administratif. Elle marque le chemin commun vers une sécurité alimentaire renforcée, des opportunités économiques accrues pour les jeunes et les femmes, une agriculture résiliente, durable et compétitive et une protection renforcée de nos écosystèmes », a indiqué le coordonnateur d'Abidjan Legacy Program. Selon Abou Bamba, le présent protocole d'accord vise à consolider un cadre de collaboration autour de domaines déterminants en lien avec l'accélération de la transformation agricole. (Source : CICG)



## TRANSFORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE : UNE GRANDE NATION UNIE, SOLIDAIRE ET PROSPÈRE EN MARCHE

Une nouvelle ère s'ouvre pour la Côte d'Ivoire. Elle se dessine avec des engagements forts du Président de la République. Le pays s'appuie sur des acquis solides, un potentiel énorme pour poursuivre sa transformation et l'accélération de son développement. Le Président de la République, Alassane Ouattara, a prêté serment le 8 décembre pour un nouveau mandat de cinq ans. La vision reste claire et les ambitions tout aussi fortes. « Au cours des cinq prochaines années, nous poursuivrons la construction d'une grande Côte d'Ivoire audacieuse, productive, innovante », a-t-il indiqué. Cette vision passe par le renforcement de la stabilité et de la paix dans « une sous-région fragile où les menaces terroristes persistent, se transforment, se numérisent ». Pour répondre aux défis sécuritaires du pays, plusieurs réformes et actions ont été menées. (Source : CICG)

Société



## ENGAGEMENT POUR L'EMPLOYABILITÉ : PLUS DE TRENTE ENTREPRISES DISTINGUÉES

Le lancement de la deuxième phase du Programme national de stage, d'apprentissage et de reconversion s'est tenu, le 10 décembre 2025, à la salle Anoumabo du Palais de la Culture de Treichville. À cette occasion, 3 000 entreprises étaient présentes, parmi lesquelles une trentaine, issues de divers secteurs d'activité, ont été distinguées pour leur contribution remarquable à l'insertion professionnelle des jeunes. Présidant l'événement, le Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, Robert Beugré Mambé, a rappelé la nécessité d'une coopération renforcée entre l'État, le secteur privé et les structures de formation afin de garantir une employabilité durable des jeunes. Il a encouragé les entreprises à poursuivre et à intensifier leurs efforts, tout en réaffirmant l'engagement du gouvernement à créer un environnement favorable à l'emploi.

## « SUBLIMES DU TOURISME 2025 » : SIANDOU FOFANA REND HOMMAGE AUX PROFESSIONNELS ET ÉVOQUE UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET CRÉATEUR D'EMPLOIS

Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs, a rendu un hommage aux acteurs de l'écosystème touristique qui ont façonné l'attractivité de la destination Côte d'Ivoire en cette année 2025, avant d'évoquer le poids que constitue le tourisme dans l'économie ivoirienne, notamment en termes de création d'emplois. C'était, ce mercredi 10 décembre 2025, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, lors de la 4e édition des « Sublimes du Tourisme ». Cette cérémonie a vu la participation de plus de 600 invités personnalités gouvernementales, diplomatiques, opérateurs privés et acteurs du secteur. A en croire Siandou Fofana, le secteur touristique a en effet connu des avancées majeures, constituant, à ce jour, 8,6 % du PIB, plus de

## TOURISME EN CÔTE D'IVOIRE : UN SECTEUR EN PLEIN ESSOR

Le secteur du tourisme connaît un essor remarquable en Côte d'Ivoire, soutenu par la stabilité du pays et le développement des infrastructures de base. Le pays s'est affirmé comme une destination privilégiée en Afrique de l'Ouest, attirant de plus en plus de visiteurs séduits par la diversité culturelle, la richesse naturelle et le dynamisme économique du pays. Selon le bilan gouvernemental, 6,3 millions de visiteurs ont été enregistrés en 2024, confirmant l'attractivité grandissante de la destination Côte d'Ivoire. Cette performance s'explique notamment par l'amélioration continue du réseau routier du pays, qui rapproche les sites touristiques et facilite leur accessibilité. La Côte d'Ivoire a considérablement renforcé ses capacités d'accueil. Entre 2011 et 2024, 1 067 nouveaux hôtels ont été construits, pour un total de 21 233 nouvelles chambres, témoignant de l'essor du parc hôtelier national. (Source : CICG)



**Restez connectés à l'actualité du gouvernement**  
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Centre d'appel  
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).  
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

## L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci),  
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions  
des Conseils des ministres, démarches administratives,  
actualité nationale.

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) 



[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) - Une information publique, officielle et fiable



CICG